

"Nous croyons que la Messe célébrée par le prêtre représentant la Personne du Christ en vertu du pouvoir reçu par le sacrement de l'ordre, et offerte par lui au nom du Christ et des membres de son Corps mystique, est le sacrifice du calvaire rendu sacramentellement présent sur nos autels. Nous croyons que, comme le pain et le vin consacrés par le Seigneur à la Sainte Cène ont été changés en son Corps et en son Sang qui allaient être offerts pour nous sur la croix, de même le pain et le vin consacrés par le prêtre sont changés au Corps et au Sang du Christ glorieux siégeant au ciel, et nous croyons que la mystérieuse présence du Seigneur, sous ce qui continue d'apparaître à nos sens de la même façon qu'auparavant, est une présence vraie, réelle et substantielle." *Paul VI : Credo du peuple de Dieu.*

« La Messe rend présent le sacrifice de la Croix, elle ne s'y ajoute pas et elle ne le multiplie pas. Ce qui se répète, c'est la célébration en mémorial, la « manifestation en mémorial » du sacrifice, par laquelle le sacrifice rédempteur du Christ, unique et définitif, se rend présent dans le temps. La nature sacrificielle du Mystère eucharistique ne peut donc se comprendre comme quelque chose qui subsiste en soi, indépendamment de la Croix, ou en référence seulement indirecte au sacrifice du Calvaire. [...] »

En donnant son sacrifice à l'Église, le Christ a voulu également faire sien le sacrifice spirituel de l'Église, appelée à s'offrir aussi elle-même en même temps que le sacrifice du Christ. Tel est l'enseignement du Concile Vatican II concernant tous les fidèles : « Participant au Sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, ils offrent à Dieu la victime divine, et s'offrent eux-mêmes avec elle ». *Saint Jean-Paul II.*

### Les messes à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

	<b>Samedi 18 h</b>	<b>Dimanche 9 h</b>	<b>Dimanche 11 h</b>	<b>Dimanche 18 h</b>
<b>1<sup>er</sup> dimanche</b>	Les Angles	Pujaut	Collégiale	Sanctuaire
<b>2<sup>ème</sup> dimanche</b>	Les Angles	Rochefort	Collégiale	Sanctuaire
<b>3<sup>ème</sup> dimanche</b>	Les Angles	Pujaut	Collégiale	Sanctuaire
<b>4<sup>ème</sup> dimanche</b>	Les Angles	Saze	Collégiale	Sanctuaire
<b>5<sup>ème</sup> dimanche</b>	Les Angles	Rochefort	Collégiale	Sanctuaire

# Bulletin paroissial

Villeneuve lez Avignon, les Angles, Pujaut, Rochefort du Gard et Saze

**N° 41 – Dimanche 14 juin 2020**

Permanences à Villeneuve : 21 rue de l'Hôpital, Villeneuve lez Avignon du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et du lundi au vendredi de 15h à 17h30

04.90.25.46.24 - [paroisse-villeneuve@wanadoo.fr](mailto:paroisse-villeneuve@wanadoo.fr)

Permanence à Rochefort du Gard (au-dessus de la Poste). Le Mardi de 9h à 11h.

Avenue Frédéric Mistral, BP 48 - 30650 Rochefort du Gard : 04.90.26.64.19

Site : [villeneuvelesavignon.catholique.fr](http://villeneuvelesavignon.catholique.fr)

## La nourriture que Dieu nous donne.

Après la Solennité de la Pentecôte puis celle de la Sainte Trinité, nous célébrons ce dimanche celle du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ.

Évidemment, ce Mystère n'est possible que par le ministère des prêtres, comme l'Institution de l'Eucharistie, rappelée chaque Jeudi Saint, nous le montre admirablement.

C'est pour nourrir le peuple de Dieu que l'Église a besoin de prêtres, pour le nourrir d'une nourriture qu'il ne peut pas se procurer lui-même. Nous avons été invités récemment à une neuvaine pour les vocations sacerdotales et de nombreuses intentions de messes nous permettent de continuer à prier dans ce sens.

Mais le temps fait son œuvre : le Père Pierre Bruyère souhaite réduire très nettement les services qu'il rend à l'Ensemble Paroissial depuis de nombreuses années tout en restant, -cela n'étonnera personne-, à notre service pour une aide ponctuelle.

Cela a évidemment plusieurs conséquences pour nous tous ! La première, et la plus visible sans doute, est qu'il n'y aura plus qu'un seul prêtre pour assurer les messes du dimanche à partir du mois de septembre, ce qui en limitera le nombre à trois : une le samedi soir, deux autres le dimanche matin, celle du Sanctuaire le dimanche soir étant toujours assurée.

Depuis plusieurs mois, l'Équipe d'Animation Pastorale et d'autres paroissiens se sont penchés sur le problème de la nouvelle répartition des messes ...

Trois hypothèses ont été faites pour commencer ; d'autres ont été proposées... et puis il a fallu choisir !

Ainsi à partir du mois de septembre, les messes seront célébrées :

- le samedi soir à 18h : aux Angles, sauf pour la messe avec les jeunes qui dans ce cas sera à la Collégiale.
- le dimanche à 9h : le 1<sup>er</sup> dimanche du mois à Pujaut, le 2<sup>ème</sup> à Rochefort, le 3<sup>ème</sup> à Pujaut, le 4<sup>ème</sup> à Saze, le 5<sup>ème</sup>, quand il y en a un, à Rochefort.
- le dimanche à 11h : à la Collégiale.

Ce « strict minimum » devrait pouvoir être assuré tout au long de l'année.

Les personnes qui pâtiront le plus de cette réduction seront celles qui peuvent plus difficilement se déplacer. Mais les autres auront à cœur de proposer des places dans leur voiture pour que tous puissent participer à la célébration de la messe et vivre « par le Christ ».

Le saint Frère Albert, canonisé par Jean-Paul II, construisait « *des ermitages pour les Frères, souvent loin des églises, et il faut connaître ce que sont les routes, ou plutôt les pistes en Pologne pour comprendre ce que cela signifie. On lui demande : « La messe quotidienne ne vous manque-t-elle pas ? Il fait cette réponse extraordinaire : « J'ai mes raisons de croire qu'il vaut mieux pour nous être loin d'une église. Il faut que les pratiques religieuses nous coûtent, il faut que nous apprenions à gagner notre messe par de durs sacrifices. C'est si grand une messe ! On s'y habite si vite ! Je ne veux pas parmi nous d'âmes habituées. »*

Que l'épreuve du confinement qui nous a privés de la messe nous invite à tout faire pour ne jamais en manquer une par notre faute : « C'est si grand une messe ! ».

Que cette fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ nous le rappelle toujours !

P. Cyril FARWERCK

### Horaires des messes du samedi 13 juin au dimanche 21 juin 2020

<b>Sam</b>	13	9h 18h	Collégiale Sainte Thérèse, Pujaut	S. Antoine de Padoue
<b>Dim</b>	14	9h 11h 18h	Collégiale Sainte Thérèse, Rochefort Sanctuaire ND à Rochefort	<b>LE SAINT SACREMENT</b>
<b>Lun</b>	15	18h30	Collégiale	
<b>Mar</b>	16	18h30	Collégiale	
<b>Mer</b>	17	18h30	Collégiale	
<b>Jeu</b>	18	9h	Les Angles	
<b>Ven</b>	19	18h	Sainte Thérèse	Sacré Cœur

<b>Sam</b>	20	9h 18h	Collégiale Sainte Thérèse, Rochefort	Cœur Immaculée de Marie
<b>Dim</b>	21	9h 11h 18h	Collégiale Sainte Thérèse, Pujaut Sanctuaire ND à Rochefort	<b>12<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE</b>

### CALENDRIER PAROISSIAL

**Tous les samedis de 9h30 à 10h30** : Adoration Eucharistique et permanence pour les confessions à la Collégiale de Villeneuve. **Tous les jeudis de 20h à 21h** : Ouverture de la Chapelle des Pénitents à Villeneuve.

**Lundi 15. 8h30-10h** : Ménage à la Collégiale.

**20h30** : Rencontre de préparation au baptême pour tous les parents de jeunes enfants préalablement inscrits, au presbytère de Villeneuve.

**Vendredi 19.** Solennité du Sacré Cœur. Messe à 18 h à l'église Sainte Thérèse. Les jeunes de l'Aumônerie et leurs familles sont invités à se retrouver pour la messe. Ils continueront par un apéritif en plein air !

**Samedi 20.** 19h30 : rencontre des animateurs d'aumônerie, à Sainte Thérèse.

**Lundi 22.** Rencontre de l'équipe de préparation au mariage.

**Mardi 23.** 10h30, au Sanctuaire Notre Dame de Grâce, rencontre du CPAE (Conseil de l'ensemble paroissial pour les affaires économiques).

**Mercredi 24.** 19h : rencontre des catéchistes au presbytère de Villeneuve.

**Vendredi 26.** Tous les enfants de la catéchèse et leurs parents sont invités à la messe de 18 h à Sainte Thérèse. Ils prolongeront ces retrouvailles par un apéritif en plein air !

**20h30** : réunion de préparation au baptême : chapelle de l'Hospice.

### INFORMATIONS DIVERSES

**† Dans l'attente de la résurrection, nous avons prié pour** : le 11 juin : Christian LENOIR aux Angles.

**Vendredi 12 juin**, 18 h, Messe Chrismale à Nîmes, église Saint Dominique. (Il n'est pas possible d'y assister).

**A partir du Vendredi 3 juillet**, la messe du vendredi à 8h30 sera célébrée à la chapelle des Pénitents.

**A partir du lundi 6 juillet**, la messe du lundi à 8h30 sera célébrée à la Chapelle de l'Hospice.

**Rappel** : Pendant l'été, les messes en semaine sont toutes célébrées le matin.